

Accompagnement éducatif Cinéma-audiovisuel

Le temps de l'accompagnement éducatif permet de développer des pratiques artistiques et culturelles liées au cinéma audiovisuel. Les salles de proximité ; leurs animateurs jeune public, des artistes et universitaires engagés dans des actions auprès du public scolaire constituent des partenaires privilégiés.

Les projets mis en place dans ce cadre peuvent relever de la découverte ou de l'approfondissement selon que l'établissement est engagé ou pas dans des dispositifs ou des actions dans ce domaine. Le dispositif « Collège au cinéma » largement implanté dans 3 départements de l'académie (91, 92 et 95) est particulièrement propice à cet approfondissement : pour les pratiques culturelles, on proposera aux élèves de découvrir d'autres œuvres, d'autres forme, d'autres auteurs... . Pour les pratiques artistiques il pourra s'agir de s'initier au storyboard, au montage de plans, d'expérimenter la prise de vue ...

Les formations proposées dans le cadre du PAF permettent aux enseignants d'approfondir leur culture cinématographique, d'expérimenter des pratiques artistiques.

Les ressources sont nombreuses :

En interne

Le BO n° 5 du 1^{er} février 2007 « Mise en œuvre des accords sectoriels sur l'utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche » fixe le cadre de l'utilisation d'extraits d'œuvres dans les établissements scolaires.

Un *ciné-club* peut être proposé avec la projection de films libres de droit (films du réseau SCEREN-CNDP, collections *Eden*, *A propos de ...*), films des catalogues ADAV ou COLACO (catalogues consultables sur www.adav-assoc.com et www.colaco.fr)

Des sites répertoriés et validés par l'Education Nationale proposent une riche documentation d'accompagnement, et permettent ainsi, aux professeurs de préparer leurs interventions devant le groupe, et aux élèves de se documenter seuls.

www.lux-valence.com/image

www.abc-lefrance.com

www.education.france5.fr/coteprofs

www.zerodeconduite.net

www.lesite.tv

Ce site réservé aux établissements scolaires, permet aux enseignants, documentalistes et élèves d'utiliser, en classe ou au CDI, des séquences audiovisuelles courtes dont des films d'animation et la collection « Leçons de cinéma » .

Les documents d'accompagnement du dispositif « Collège au cinéma » édités par le CNC (livrets, fiches et affiches)

Des collections dédiées au cinéma à l'usage des enseignant et des jeunes :

Le Petits Cahiers, co-édition Les cahiers du cinéma/Sceren-Cndp

La collection Acte Sud Junior-Cinémathèque Française

En externe :

De nombreuses salles de cinéma peuvent éventuellement recevoir les élèves dans le créneau imparti, soit sur une programmation spécifique, soit sur leur programmation en cours. La plupart des cinémas accueillent outre « Collège au cinéma » les dispositifs « Ecole et cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma ». Certains films de ces programmations conviennent également au niveau « collégiens ». Les copies disponibles dans les salles de proximité peuvent légalement donner lieu à des projections « tout public », hors dispositifs CNC.

Des animateurs jeune public peuvent intervenir lors des projections en salle, ou même dans le collège. Les enseignants prennent contact avec leur cinéma de proximité afin de faire le point sur ces différentes possibilités.

Des festivals proposent des programmations « jeune public » souvent accompagnées d'interventions et de rencontres.

En Essonne, à l'occasion du festival Cinessonne en novembre 2007, le Conseil Général de l'Essonne offre à chaque collégien une place gratuite sur un film de la programmation « jeune Public ». Par ailleurs des classes des collèges inscrits dans le dispositif « Collège au cinéma » sont invitées à une séance de film (transport pris en charge par le Conseil Général de l'Essonne).

Dans le Val d'Oise, le festival Image par Image consacré au cinéma d'animation propose une programmation spécifique, des rencontres et débats ouverts aux jeune public, notamment scolaire.

Marie Christine Brun-Bach

chargée du cinéma à la délégation académique à l'action culturelle –rectorat de Versailles

01 39 23 63 67

Marie-christine.brun-bach@ac-versailles.fr